

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21728 - 80ÈME ANNÉE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LUTTE OUVRIÈRE GAZ : UNE SUBVENTION DÉGUISÉE AUX CAPITALISTES DU SECTEUR



Cyril Melchior, le président de droite du Département, a décidé d'arrêter sa contribution de 5 millions d'euros au maintien du prix de la bouteille de gaz à 15 euros à partir du 1er janvier 2025.

En août 2022, face à l'augmentation importante des prix, Département et Région décidaient de mettre en place un dispositif de subventionnement, à parts égales, du prix de la bouteille de gaz pour ramener celui-ci à 15 euros la bouteille de 12,5 kg. Ce dispositif reconduit en 2023 et 2024, vient donc d'être remis en question par Cyril Melchior.

Cette décision unilatérale, dénoncée par Huguette Bello, la présidente de gauche de la Région, entraîne automatiquement une augmentation de la bouteille de gaz qui verra son prix passer à 18 euros en début d'année prochaine.

Pour faire avaler la pilule le président du Département a annoncé qu'il augmenterait le montant du Chèque d'accompagnement personnalisé alimentaire et hygiène (CAPAH) accordé aux familles les plus pauvres.

Pour rappel, c'est le même type de politique qu'avait menée Bello en 2022 en n'accordant plus la continuité territoriale aux résidents de La Réunion que tous les trois ans au lieu de tous les ans et avec la même justification de rétablir plus de « justice sociale » pour les plus pauvres !

Les deux équipes qui dirigent Département et Région ont des couleurs politiques différentes, mais elles ont en commun un point essentiel, c'est qu'à aucun moment elles n'ont demandé aux profiteurs des compagnies pétrolières et aériennes de prendre sur leurs profits pour diminuer les prix du gaz et des déplacements en avion.

Des profits qui se chiffrent en millions. En 2022, selon l'Observatoire des prix, des marges et des revenus de La Réunion, les grossistes pétroliers avaient encaissé 28 millions d'euros de résultats net, la SRPP chargé du stockage du gaz et du pétrole, 5,8 millions d'euros, et que la marge brute des distributeurs du gaz de La Réunion s'élevait à 39 % (soit 5,86 euros de profit sur une bouteille vendue 15 €) !

Serge LATCHOUMANIN
Porte parole de Lutte ouvrière La Réunion

NOUVELLE-CALÉDONIE : LE GOUVERNEMENT ALLAIT COUPER LES AIDES APRÈS LA CHUTE DE SON GOUVERNEMENT



« Le dernier tiers de l'enveloppe sera débloqué en 2025 dès lors que la conditionnalité (...) portant sur une réforme de la taxe générale sur la consommation aura été adoptée par le Congrès », ont indiqué dans un courrier le Premier ministre, François Bayrou et son ministre des Outremer, Manuel Valls.

Avec la chute de son gouvernement, la Nouvelle-Calédonie a seulement adopté deux des trois réformes fiscales demandées par l'État. Raison pour laquelle, le gouvernement a décidé de ne pas verser une partie des aides financières d'urgence promises.

"UN SALE COUP"

L'enveloppe versée au territoire, dont l'économie a été mise à mal par les émeutes ayant éclaté en mai, sera donc pour le moment amputée d'un tiers, a indiqué le gouvernement dans la soirée du 28 décembre dans un courrier adressé aux élus locaux calédoniens.

À l'origine, le protocole d'accord signé entre le territoire du Pacifique Sud et le gouvernement prévoyait le versement de 231 millions d'euros, à la condition que la

la Nouvelle-Calédonie adopte trois réformes fiscales avant le 31 décembre. Ces réformes concernent la création d'un jour de carence en cas d'arrêt maladie dans la fonction publique, l'augmentation de la cotisation calédonienne de solidarité et la hausse de la taxe générale sur la consommation (TGC, équivalent de la TVA).

Les deux premières mesures ont été adoptées sans difficulté le 23 décembre, mais la chute du gouvernement de l'indépendantiste Louis Mapou, le 24 décembre, a bloqué la suite du processus du vote.

Pour le président de la Nouvelle-Calédonie, Louis Mapou, c'est un « *sale coup politique* ». En signe de solidarité, les élus indépendantistes du Congrès (assemblée délibérante) ont refusé de siéger le 27 décembre, entraînant le report de l'examen du texte sur la TGC. Plusieurs élus locaux non indépendantistes s'étaient alors inquiétés d'un risque de non-versement de l'aide pouvant selon eux « *conduire à la mise sous tutelle des collectivités calédoniennes* ».

DEUX TIERS DE LA SOMME

Dans leur courriers, le nouveaux Premier ministre a indiqué que le gouvernement versera deux tiers de l'aide promise soit 18 milliards de francs pacifique, "**considérant que deux des trois conditionnalités requises avaient été adoptées et que la plupart des forces politiques au Congrès étaient engagées dans une démarche de soutien aux réformes proposées.**"

Le Premier ministre et le ministre des Outre-mer ont indiqué que plus de la moitié de cette somme sera destinée aux Provinces et aux communes. "*Le Haut-Commissaire de la République finalisera avec les services du Gouvernement de Nouvelle-Calédonie les montant précis pour chacune des collectivités concernées.*"

Le reste de la somme sera distribuée "à l'appréciation du gouvernement de la

Nouvelle-Calédonie quant aux priorités d'affectation mais devra notamment financer le RUAMM, le financement du chômage classique et l'apurement partiel de la dette envers Enercal."

Mais il manquera 9 milliards de francs sur l'aide promise initialement. L'État indique que "le dernier tiers de l'enveloppe initiale sera débloqué en 2025 au profit de la Nouvelle-Calédonie dès lors que la conditionnalité inscrite au protocole initial et portant sur une réforme de la TGC aura été adoptée par le Congrès. Sans cela il ne pourra l'être."

1 ENFANT SUR 5 DANS LE MONDE EST TOUCHÉ PAR LES GUERRES

L'ONU a averti que près d'un enfant sur cinq dans le monde vivait actuellement dans des zones touchées par la guerre. De son côté, l'UNICEF, l'agence de l'ONU pour l'enfance, a déclaré que 473 millions d'enfants sont confrontés aux pires violences depuis la Seconde Guerre mondiale, un chiffre en augmentation depuis 1990.

Selon les Nations unies, 32 990 violations graves contre des enfants ont été observés, soit le nombre le plus élevé jamais enregistré. L'institution a ajouté qu'environ 44% des quelque 45 000 victimes de la guerre d'Israël contre Gaza étaient des enfants. Tandis que la guerre en Ukraine a fait plus de victimes parmi les enfants au cours des neuf premiers mois de 2024 que pendant toute l'année précédente.

« À presque tous les égards, 2024 a été l'une des pires années pour les enfants dans les conflits dans l'histoire de l'UNICEF, à la fois en termes de nombre d'enfants touchés et d'impact sur leur vie », a déclaré Catherine Russell, la directrice générale de l'UNICEF.

« Un enfant qui grandit dans une zone de conflit a beaucoup plus de chances de ne pas être scolarisé, de souffrir de

malnutrition ou d'être contraint de quitter son foyer, souvent plusieurs fois, qu'un enfant vivant dans des zones de paix. Cette situation ne doit pas devenir la nouvelle norme. Nous ne pouvons pas permettre qu'une génération d'enfants devienne un dommage collatéral des guerres incontrôlées dans le monde », a ajouté cette dernière.

L'UNICEF a précisé qu'il y avait eu une augmentation significative de la violence sexuelle envers les jeunes femmes et les filles. L'agence onusienne a souligné une explosion des rapports en Haïti, où les cas de viol et d'agressions sexuelles ont augmenté de 1000% en 2024.

La malnutrition est aussi une cause majeure de traumatisme pour les enfants dans les zones de conflit. Toutefois, l'accent étant mis en particulier sur ses effets au Soudan et à Gaza. Environ un demi-million de personnes dans cinq pays en conflit sont actuellement touchées par la famine.

Sur le plan sanitaire, Gaza est au centre d'une crise concernant l'accès aux soins de santé, une épidémie de polio ayant été détectée dans la région en juillet de cette année. Les Nations unies ont réagi en lançant une campagne de vaccination de masse, qui a permis de vacciner 90% des enfants de l'enclave à ce jour, malgré les conditions dangereuses. Mais au-delà de Gaza, 40% des enfants non vaccinés dans le monde vivent dans des zones de conflit ou à proximité.

L'UNICEF a ajouté que plus de 52 millions d'enfants n'ont pas accès à l'éducation, Gaza et le Soudan se retrouvant à nouveau en première ligne de cette crise.

L'Ukraine, la République démocratique du Congo et la Syrie ont également vu une grande partie de leur infrastructure éducative détruits. Au début du mois de décembre, l'organisation caritative War Child rapportait que 96% des enfants de Gaza pensent que la mort est imminente, près de la moitié d'entre eux décrivant des

traumatismes qui leur donnent l'impression que la mort serait souhaitable.

« Les enfants des zones de guerre sont confrontés à une lutte quotidienne pour la survie qui les prive de leur enfance », a déclaré Mme Russell. « Leurs écoles sont bombardées, leurs maisons détruites et leurs

familles déchirées. Ils perdent non seulement leur sécurité et l'accès aux produits de première nécessité, mais aussi la possibilité de jouer, d'apprendre et d'être des enfants. Le monde manque à ses devoirs envers ces enfants. D'ici 2025, nous devons redoubler d'efforts pour inverser la tendance et sauver et améliorer la vie de ces enfants. »



DIR ÈK FÈR SÉ DÈ ! GRAN PROMÈTÈR, PTI FÈZÈR !

Mézami, mi koné pa tro oziss sak La franss i vé fé laba dann Mayotte mé sirésèrtin , lé pli préférab, li rogarde son bann plan si néna in plan pars Chido, d'apré sak mi kroi, la boulvèrss in pé toussala.

Pou kossa mi di sa ?

Pars mèm si Mayotte lé pa si tèlman gran li néna in bon grandèr kant mèm :avèk son 370 km2 sa i fé ali la sirfass troi komine konm Saint Paul, Le Port épi La Possession. Assé do koi pou done transpirassion bonpé d'moune, an parmi sak i kroi zot néna in gran mission pou fé pou La franss

Parl pi lo bann problèm éné par la rèsponsabilité la franss ké la mète ali an plin dézakor sèryé avèk bannzil Komor.Si i azoute son problèm avèk Madagaskar épi Maurice sirésèrtin na pwin d'koi pou li dor dsi son dé zorèye. Astèrr néna galman la prézanss bann gran puissans mondyal

dann loséan indien épi lanvironeman zot va rann azot konte par zot mèm la tablatir li l'apré mète ali san rode paer avanss bann solissyon passifik.

Lo pti Prézidan Macron, kan li la parti fé l'mankin dsi bann zil zépars na poin lontan, mwin lé a dmandé si in sikssèssèr va nyabou fé parèye kan Madagaskar nora san milyon d'zabitan é lé pa si loin ké sa-armète al dsi bann péi afrikin avèk zot bann santène milyon zabitan.Ziss assé pou fé kon^preann anou lo tan k'i vien lé pad itou konm lo tan zlordi é pi lo tan la fine passé.

Lo prézidan La franss i sorte vni dan la zone.Talèr sé in bann miniss épi mèm lo promyé miniss La franss va vnir Pou fé kossa ?Mi oi pa tro bien oziss pars shak foi gouvèrnman l'anonss in lopérassion spéktaikilèr sa la foiré é mayotte la pa trouv son kontran ladan.

A bon antandèr, salu !

Justin

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
74ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:

Jean Simon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques

Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015: Jean-

Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

redaction@temoignages.re

CPA 091602437

Alors, gran mèr Tisia o koin bon kou : « Sou la fèt, sou la tèt, kouyon ! »

Sé la Madanm Biganbé i lèv dann son koin i